

Les problématiques de nos universités et facultés de médecine sont également de l'ordre des pratiques pédagogiques

Par Lardjane Dahmane *

ai suivi avec une attention particuliè re, à travers la presse et les médias so ciaux, les interventions de certains res ponsables du ministère de l'Enseigne ment supérieur (MESRS) qui ont mar qué et stimulé mes réflexions pédagogiques à propos des perspectives et projections futuristes de l'université algérienne dans le domaine de la recherche scientifique, les réformes des curriculums de formation des sciences de la santé, les réformes des concours hospitalo-universitaires ainsi que le déploiement des compétences professionnelles au service de la société. Ces projets de développement cadrent bien avec les missions fondamentales et les valeurs de toute université pour fournir à la société des professionnels compétents et autonomes, mais aussi de créer des passerelles entre les établissements d'enseignement supérieur et leur environnement socioéconomique afin de mobiliser le potentiel et l'expertise scientifique pour soutenir le développement humain et durable de la société.

ette contribution est un prolongement aux vocations de l'université à propos de la pédagogie en général et l'impact des pratiques pédagogiques en particulier, et notamment sur la qualité des formations universitaires et des sciences de la santé ainsi que le développement des compétences disciplinaires. Pour ce faire, mon devoir et rôle de citoyen algérien m'interpelle de faire entendre ma voix, à l'instar de tout universitaire et de tout hospitalo-universitaire désirant concrétiser l'idée de l'amélioration des apprentissages et des pratiques pédagogiques en contexte de l'enseignement supérieur. De plus, il est également de mes préoccupations premières de servir mon pays, la société et d'être utile à la corporation universitaire et médicale, et surtoutde proposer et procurer des pistes de réflexion afin de doter les enseignants universitaires d'une double expertise respectivement disciplinaire et pédagogique.

Il est important de signaler d'emblée que l'enseignement constitue la mission première de toute université, et cela devrait être plus que jamais au cœur des préoccupations du MESRS d'autant que les problématiques de l'université algérienne sont multidimensionnelles comme dans la plupart des universités du monde, mais pour faire de nos universités des lieux d'apprentissage crédibles et innovants au service de la société, un fondamental est souvent oublié: la pédagogie. Or, c'est par la pédagogie que fonctionne l'université en tant qu'instance de construction des savoirs.

En effet, la pédagogie est à la base de l'amé lioration des formations universitaires centrées sur les apprenants et les apprentissages, d'autant qu'il existe une relation significative entre la qualité de l'enseignement dispensé et l'apprentissage en profondeur réalisé visant à fournir à la société des professionnels compétents. Il y a donc tout lieu de soutenir qu'enseigner en milieu universitaire n'est pas aussi simple qu'on le prétend; c'est une pratique pédagogique beaucoup plus complexe, car « personne ne commence par bien enseigner, enseigner à l'université ça s'apprend » Herbert Kohl.

Pour ce faire, chaque université et chaque faculté de médecine doit être soumise socialement à une obligation de satisfaire les besoins pédagogiques de ses apprenants et de faire connaître ses compétences et son professionnalisme par la manifestation de son savoir-faire en pédagogie universitaire et en pédagogie des sciences de la santé. En d'autres termes, il est de la responsabilité de chaque université et faculté de médecine de se procurer une visibilité académique par l'affirmation de la qualité de ses pratiques pédagogiques et par son engagement social à promouvoir les compétences professionnelles dans un contexte défavorable où cohabitent deux systèmes de formation obsolètes : classique et LMD (Licence – Master – Doctorat). À vrai dire, si le modèle du curriculum de formation importe aussi, ce sont les pratiques pédagogiques innovantes qui permettent véritablement le développement de l'expertise disciplinaire et la mobilisation des compétences au service de la société



en général et pour soutenir les besoins socioéconomiques du pays en particulier.

Depuis l'introduction du LMD au sein de l'université algérienne, les enseignants et les apprenants espéraient beaucoup de ce curriculum sur le plan de l'amélioration des formations, des enseignements et des apprentissages, mais il n'en fut rien. Au contraire, il a été observé une régression dans sa perception et valorisation à tel point que la communauté universitaire continue à préférer d'évoluer dans un curriculum vétuste dit classique.

plus, la refonte des programmes disci plinaires ou de leur réingénierie en vue du LMD ne s'est pas faite au préalable, et cela sans encadrement des pratiques pédagogiques auprès des corps enseignants. Le soutien, notamment des enseignants formateurs et des comités pédagogiques, était quasi inexistant et l'infrastructure de soutien à l'enseignement n'a pas été coordonnée adéquatement. Par la suite, certains responsables antérieurs du MESRS avaient publié des textes et des arrêtés ministériels afin de relancer la pédagogie universitaire et des sciences de la santé, mais hélas sans l'effet escompté autant pour la formation des formateurs que pour l'accompagnement pédagogique, car il n'y a jamais eu de véritable « débat sur la pédagogie » impliquant les experts avérés en pédagogie et surtout avec la communauté universitaire et hos-

Hélas, les mêmes errances se produisent ac tuellement pour les réformes des curriculums de formations médicales et les réformes des concours hospitalo-universitaires. En effet, s'agit-il d'une réforme ou d'une refondation du curriculum de formation médicale et des concours hospitalo-universitaires en Algérie ? car la réforme est un retour à une pratique pédagogique meilleure, généralement antérieure à l'action de la réforme. Quant à la refondation ou refonte, c'est le fait de fonder sur de nouvelles bases pédagogiques.

L'université algérienne est-elle vraiment aussi centrée sur la recherche qu'on le prétend ? Est-elle autant réfractaire au changement et à l'innovation pédagogique ? Et pourtant, la pédagogie universitaire et des sciences de la santé représentent les facteurs essentiels à même de créer les conditions nécessaires pour que les enseignants du supérieur contribuent à l'émergence d'une culture pédagogique au sein de leurs établissements et facultés de médecine et à l'amélioration qualitative des formations médicales et universitaires, mais aussi de l'émergence d'une société plus dynamique et

prospère sur le plan socioéconomique. Ainsi, les stratégies pour valoriser les pratiques pédagogiques afin d'améliorer la qualité des formationssont nombreuses et espérant que le MESRS manifeste un écho favorable et qu'elle soit sensible aux enjeux de la mutation de l'université dans le domaine de la pédagogie.

Il est fondamental que le MESRS prenne des résolutions concrètes pour donner du sens et de la visibilité à l'acte d'enseigner et aux pratiques pédagogiques en leur accordant un appui qui va au-delà des bonnes intentions et paroles des responsables universitaires sur son intérêt, et cela, sans que le soutien à l'acte d'enseigner soit traduit et perçu comme un manquement à la vocation de recherche de l'université. Cela consiste à accroitre sa reconnaissance au sein de l'environnement universitaire et de procurer de la valeur à l'ensemble des activités de planification pédagogique.

Le MESRS peut promouvoir l'initiative de proposer de nouveaux modèles pour reconnaitre et récompenser les deux volets, recherche et enseignement, de la mission universitaire et d'adopter des mesures plus égalitaires en matière de valorisation et de promotion des enseignements universitaires. Ce modèle peut prendre appui sur une parité claire et transparente entre le dossier enseignement et le dossier recherche.

Pour ce faire, le MESRS est invitée à encou rager la préparation et la rédaction du dossier d'enseignement par les enseignants universitaires en exercice, et de l'intégrer dans les critères de promotion professionnelle, de nomination et de renouvellement de contrat des chargés de cours. En d'autres termes, il est plus que nécessaire que le dossier d'enseignement occupe une place importante dans la progression de la carrière professorale et que le volet enseignement compte autant que le volet recherche.

Il est important que le dossier enseignement reflète l'excellence en enseignement et qu'il soit connu et reconnu respectivement par les pairs et l'administration universitaire pour les enseignants qui se distinguent, car la règlementation évoque rarement les réalisations des enseignants dans le domaine de la pédagogie. En d'autres termes, les textes qui régissent le fonctionnement de l'université accordent peu d'importance et d'intérêt aux travaux et réalisations des professeurs en matière d'enseignement ou en pédagogie universitaires. À ce titre, il faudrait instaurer un prix d'excellence en enseignement au niveau de chaque université afin de promouvoir le dossier enseignement et

les pratiques pédagogiques de qualité au sein de la communauté universitaire.

Encourager les enseignants à rédiger un dossier d'enseignement constitue un signal fort de valorisation de l'enseignement et des pratiques pédagogiques en milieu universitaire et hospitalo-universitaire. En effet, recommander la rédaction d'un dossier d'enseignement constitue un geste concret de la part du MESRS et de son engagement certain en faveur de l'amélioration des enseignements et des formations universitaires. Cela constitue également un geste tangible que l'acte d'enseigner et l'enseignement occupent des places importantes parmi les autres missions de l'université. Pour ce faire, il est essentiel que le MESRS révise les normes de progression des carrières tout en intégrant la certification périodique ou la formation à la pédagogie universitaire et des sciences de la santé comme critère de promotion, de recrutement, de nomination ou de titularisation.

Par ailleurs, l'évaluation du volet enseigne ment est une nécessité pédagogique fondamentale pour espérer la sensibilisation et la conscientisation des enseignants à s'interroger sur leur pratique pédagogique et d'enseignement en milieu universitaire. Hélas, l'absence de valorisation de l'acte d'enseigner et de la reconnaissance institutionnelle de l'investissement en enseignement constitue une barrière majeure à l'implication et à l'engagement volontaire des enseignants en exercice à se former en pédagogie, car « enseigner et apprendre sont des activités interchangeables. On ne peut enseigner sans apprendre et on ne peut apprendre sans enseigner »Elbe.

Il est fondamental de promouvoir une plus grande participation des ressources humaines compétentes en pédagogie afin de faire valoir leur savoir-faire et savoir agir au service de la communauté, que ce soit « au sein ou en dehors », des structures universitaires et des facultés de médecine, mais également pour faire obstacle à l'amateurisme et au bricolage dans le domaine de la pédagogie, car ils sont nuisibles aux développements des compétences.

Finalement, une refondation majeure des textes et des arrêtés ministériels régissant tous les concours de recrutement des futurs enseignants universitaires et hospitalo-universitaires seraient plus que nécessaires pour s'adapter à l'évolution de la réalité professionnelle et pédagogique des pratiques d'enseignement en milieu universitaire.

*Dr Conseiller et concepteur en pédagogie universitaire et des sciences de la santé